



Toulouse, le 6 novembre 2008

Les Inspecteurs d'Académie,  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
de Mathématiques

à

Mesdames et Messieurs  
Les professeurs de Mathématiques des lycées de  
l'Académie de Toulouse

s/c du Chef d'établissement



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Objet :** Épreuve pratique de mathématiques : poursuite d'expérimentation.

**Rectorat**

Inspection Pédagogique  
Régionale

Référence  
MR/2008/483/NB  
Dossier suivi par  
Les IA-IPR de  
Mathématiques  
Téléphone  
05 61 17 72 13  
05 61 17 72 14  
05 61 17 72 15  
05 61 17 72 16

Fax  
05 61 17 72 11

Mél.  
ipr@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques  
31073 Toulouse cedex 9

Au cours de l'année scolaire 2007-2008 une épreuve pratique de mathématiques a été expérimentée au niveau national dans les classes de terminale S des lycées publics et privés.

L'académie de TOULOUSE a conduit cette expérimentation dans tous les lycées publics et privés et le bilan qui en a été fait souligne l'accueil favorable qu'elle a majoritairement reçu, aussi bien des élèves que des professeurs.

L'expérimentation est poursuivie en 2008/2009.

Elle permettra de conforter la nouvelle dynamique d'apprentissage et d'évaluation engagée et notamment

- de reconnaître et valoriser la résolution de problème, qui constitue l'essentiel de l'activité mathématique,
- de prendre en compte la formation des élèves dans le domaine des TICE demandée par les programmes de mathématiques des différentes classes du collège et du lycée,
- d'apprécier des compétences transversales (prise d'initiative, communication d'une démarche, exploitation des échanges avec autrui...) indissociables de la démarche scientifique et non évaluées par d'autres types d'épreuves.

Nous vous invitons donc à poursuivre, en série S, le travail initié en 2007/2008 et à élargir, si vous le souhaitez, l'expérimentation à d'autres séries. Dans ce cas, merci de nous adresser un mel à l'attention des IPR de mathématiques à l'adresse :

[ipr@ac-toulouse.fr](mailto:ipr@ac-toulouse.fr) en précisant l'établissement, la série concernée et le professeur à contacter.

Une journée pédagogique à public désigné est prévue sur le thème de l'épreuve pratique au deuxième trimestre. Elle réunira les représentants des équipes mobilisées en série S ainsi que dans les autres séries.

Le protocole de passation 2008/2009 a été transmis aux chefs d'établissement et est disponible sur le site académique.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information dont vous auriez besoin et vous remercions de votre collaboration.

Danielle BLAU

Eric CONGE

Martine RAYNAL